

## **Plan d'action national en métrologie**

Dans un contexte de concurrence internationale accrue, où les entreprises subissent de fortes pressions de leurs clients, la qualité des mesures présente un enjeu stratégique et constitue un des axes d'amélioration de la compétitivité des entreprises. Une métrologie adaptée au processus de production de l'entreprise permet en effet de garantir une homogénéité de la production, de sécuriser la qualité des produits, de diminuer le taux de rebut et d'assurer la confiance et la satisfaction des clients, tout en maîtrisant la consommation d'énergie et de matières premières.

C'est pourquoi **le ministère chargé de l'industrie (direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services – DGCIS) a décidé de mettre en place un plan d'actions en faveur du recours à la métrologie dans les entreprises.** L'un des volets de ce plan d'actions consiste à encourager et financer des projets innovants de sensibilisation et d'accompagnement des PME en réponse à leurs besoins en métrologie.

Pour sélectionner les meilleurs projets, le ministère chargé de l'industrie a lancé à l'été 2010 sur son site internet un appel à propositions sur la thématique de la métrologie et de la performance, intitulé « métrologie : maîtriser les processus de mesure pour gagner en compétitivité ». Les porteurs de projets étaient appelés à soumettre des propositions d'actions favorisant une utilisation appropriée de la métrologie à tous les stades du processus industriel des entreprises, en particulier pour les plus petites d'entre elles.

Sur les quatorze dossiers reçus, **sept projets ont été retenus pour l'intérêt de la démarche proposée, l'exemplarité et le caractère innovant des actions envisagées et les retombées potentielles pour les PME.** Certains de ces projets sont sectoriels (contrôle non destructif en sortie de presse dans le domaine de la plasturgie, maîtrise de la consommation énergétique dans les industries agro-alimentaires, etc.), d'autres ont une vocation transversale (bonnes pratiques de câblage des instruments de mesure, modélisation des résultats d'étalonnage, etc.).

**Un soutien de l'Etat à hauteur de 50 % des dépenses a été accordé à ces sept projets, ce qui représente un montant total d'aide de 700 k€.** Les projets démarrent en janvier 2011 et dureront deux à trois ans selon les développements nécessaires.

Ces projets permettront en effet de **mettre à disposition de toutes les PME des guides pratiques, des formations adaptées ou des sites internet dédiés pour favoriser une meilleure utilisation de la métrologie au bénéfice de la performance et de la compétitivité des entreprises.**